

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS *Carter-Cash* (Version du 2/11/2023)

Les présentes Conditions Générales de Prestations (ci-après « CGP » ou « Conditions ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations (ci-après « Prestations ») réalisées par la société **Carter-Cash** – société par actions simplifiée au capital de 406 750 Euros, située 2A Boulevard Van Gogh, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 440 948 578 – à la demande des clients (ci-après « Client(s) » ou « Vous ») sur leurs véhicules.

Ces Conditions, accessibles à l'entrée du magasin, consultables également sur le site Internet de **Carter-Cash** (www.carter-cash.com), s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont réputées acceptées sans réserve par le Client lors de sa commande de Prestation en caisse. Les CGP applicables sont celles en vigueur au moment de la commande et du paiement de la Prestation.

1. PRESTATIONS

Chaque magasin **Carter-Cash** est équipé d'une station de montage et propose sans rendez-vous les prestations suivantes :

1.1 Montage de pneumatiques

La Prestation de montage de pneumatiques est facturée au prix de 9,90€ TTC par pneu monté. Ce tarif s'applique uniquement pour les pneus des véhicules légers et utilitaires légers non jumelés, achetés en magasin **Carter-Cash** ou en ligne sur le site Internet www.carter-cash.com (avec présentation du justificatif d'achat). Seuls les pneus neufs peuvent faire l'objet de la Prestation (hors pneus reconditionnés achetés chez **Carter-Cash**).

Cette Prestation comprend :

- Le montage du pneu sur la jante,
- Le changement de la valve en caoutchouc (hors valve électronique),
- La mise à la pression des pneus montés,
- L'équilibrage de la roue.

Le Client est invité à s'assurer qu'il n'y a pas d'écrous antivol sur ses jantes ou à défaut qu'il dispose de la clé antivol (en parfait état d'utilisation) permettant de les enlever. A défaut, **Carter-Cash** ne pourra pas réaliser la Prestation.

Par ailleurs, **Carter-Cash** pourra refuser tout montage de pneumatiques et notamment qui ne correspondraient pas aux homologations constructeurs ou qui ne seraient pas achetés chez **Carter-Cash**, sans que cette liste ne soit limitative.

Il est rappelé que seuls les pneus achetés chez **Carter-Cash** peuvent faire l'objet de cette Prestation et que les pneus se changent deux par deux (par essieu), ou quatre par quatre pour les véhicules « 4x4 ».

1.2 Permutation de roues

La Prestation de permutation de roues est proposée pour les seuls véhicules légers, au tarif forfaitaire de 3€ TTC par roue.

Cette Prestation consiste en un changement d'une roue par une autre roue, sans aucune intervention sur la partie « pneumatique ».

Il est rappelé que la permutation de roues ne peut se faire que deux par deux (par essieu), ou quatre par quatre pour les véhicules « 4x4 » (sauf permutation pour une roue de secours).

1.3 Vidange de l'huile moteur et changement du filtre à huile

La Prestation de vidange de l'huile moteur et de changement du filtre à huile est vendue au tarif forfaitaire de 18€ TTC. Ce tarif correspond au coût de la main d'œuvre seule, et s'applique sous réserve d'acheter l'huile moteur, le filtre à huile et le joint adaptés au véhicule faisant l'objet de la Prestation, en magasin **Carter-Cash** ou en ligne sur le site Internet www.carter-cash.com (avec présentation du justificatif d'achat).

Cette Prestation comprend :

- La vidange par gravitation ou par aspiration,
- Le changement du joint de vidange (en cas de vidange par gravitation),
- Le changement du filtre à huile et de l'huile moteur (selon les préconisations constructeur),
- La réinitialisation de l'indicateur de maintenance si aucun équipement spécifique n'est nécessaire pour y procéder.

Carter-Cash se réserve le droit de refuser de réaliser la Prestation dès lors que les conditions ne sont pas réunies, et notamment dans les cas suivants (sans que cette liste ne soit limitative) : trop d'huile présente, pas assez d'huile, jauge cassée ou défectueuse, bouchon abîmé ou trop serré, carter endommagé, filtre trop serré ou endommagé, bruit anormal, fuite importante, voyant moteur allumé.

1.4 Pose de plaques d'immatriculation

La Prestation de pose de plaques d'immatriculation est facturée au tarif de 5€ TTC par plaque. Avant que la Prestation ne soit réalisée, Vous devez préalablement acheter en magasin **Carter-Cash** la(les) plaque(s) d'immatriculation intégrant le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Cette Prestation est réalisée sous réserve de la présentation du certificat d'immatriculation. L'achat de la (des) plaque(s) est facturé selon le tarif en vigueur et est régi par les Conditions Générales de Vente Magasin.

Cette Prestation comprend :

- Le démontage de l'ancienne plaque d'immatriculation (qui sera obligatoirement conservée par **Carter-Cash**),
- La pose de la nouvelle plaque.

1.5 Réparation de crevaison

La Prestation de réparation de crevaison consiste à réparer un pneu crevé par la pose d'une mèche si, après examen du pneu crevé, le monteur-vendeur considère que la réparation est possible. Cette Prestation, habituellement facturée au tarif de 12€ TTC par pneu, est offerte aux particuliers, sous réserve d'une réparation par jour et par personne. **Carter-Cash** pourra refuser de réaliser la Prestation pour certaines raisons et notamment, sans que cette liste ne soit limitative, si la crevaison est sur le flan du pneu ou si le pneu est trop usé ou abîmé.

Cette Prestation comprend :

- L'expertise du pneu,
- La réparation par l'intérieur du pneu,
- Le remplacement de la valve en caoutchouc (hors valve électronique),
- La mise à la pression du pneu réparé,
- L'équilibrage de la roue.

2. ACHAT DE PIÈCES PREALABLEMENT A LA REALISATION DES PRESTATIONS

Les Prestations assurées par **Carter-Cash**, listées aux présentes, ne seront réalisées que si le Client a préalablement acheté les pièces nécessaires en magasin **Carter-Cash** ou sur le site Internet www.carter-cash.com (excepté pour la Prestation de réparation de crevaison qui ne nécessite aucun achat complémentaire). Dans la mesure où les pièces doivent être adaptées au véhicule du Client et correspondre aux préconisations constructeurs, le Client peut être tenu de communiquer certaines informations sur son véhicule (son numéro de plaque d'immatriculation, son modèle de véhicule, son kilométrage) afin de savoir quelle pièce acheter et contrôler l'exactitude de ces informations avant de procéder à l'achat.

Il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité du (des) produit(s) choisi(s) avec son véhicule. Le Client s'engage, compte-tenu de la technicité des produits vendus, à respecter strictement les prescriptions techniques et les recommandations de sécurité du fabricant, relatives notamment au stockage, au montage, et à l'utilisation du (des) produit(s) commandé(s). Le Client reste seul responsable des produits qu'il achète pour son véhicule.

Carter-Cash met à la disposition du Client un service client joignable aux coordonnées indiquées à l'article 11.

3. COMMANDE, RÉALISATION DES PRESTATIONS, DÉLAI

Les Prestations sont réalisées sans prise de rendez-vous, aux horaires d'ouverture des magasins **Carter-Cash** en France métropolitaine.

Si le Client sollicite une Prestation dans un horaire proche de la fermeture du magasin ou en cas de forte affluence qui ne permettrait pas de réaliser la Prestation dans les horaires d'ouverture, **Carter-Cash** pourra refuser de réaliser la Prestation à cette occasion et inviter le Client à se présenter à un autre moment dans la journée ou un autre jour.

Afin que la Prestation soit réalisée, le Client doit se rendre dans le magasin **Carter-Cash** de son choix en France métropolitaine et passer en caisse afin de commander la Prestation et le cas échéant d'acheter au préalable les pièces à monter.

Une fois la Prestation encaissée, le Client sera invité à placer le numéro d'identification qui lui sera confié sur son véhicule et à se rendre, soit directement en station de montage, soit à se placer dans la file d'attente pour la station.

Lorsque le monteur-vendeur sera disponible pour réaliser la Prestation sur le véhicule du Client, il invitera alors le Client, sous la seule responsabilité de ce dernier, à rentrer son véhicule dans la station de montage et à se placer au niveau du pont de montage, selon son guidage.

Il est rappelé que seul le Client peut installer le véhicule sur la zone d'intervention au sein de la station de montage, le monteur-vendeur n'étant pas autorisé à conduire le véhicule du Client.

Une fois le véhicule correctement placé, le Client pourra laisser son véhicule et se rendre dans la zone d'attente ou attendre que la Prestation soit réalisée à l'extérieur de la station de montage. Le Client n'est pas autorisé à quitter l'enceinte du magasin le temps de réalisation de la Prestation car il est tenu de récupérer son véhicule immédiatement après que la Prestation est effectuée. **Carter-Cash** n'assurant pas la garde des véhicules, tout véhicule non repris sera placé en fourrière aux frais du Client.

Pour des raisons de sécurité, le Client n'est par ailleurs pas autorisé à s'approcher du véhicule lorsque le monteur-vendeur réalise son intervention. **Carter-Cash** pourra refuser la réalisation de la prestation si le Client ne respecte pas ces consignes.

Par ailleurs, **Carter-Cash** pourra toujours refuser la réalisation d'une prestation en fonction de l'état du véhicule et / ou en cas de suspicion de mauvais ou défaut d'entretien.

Il est rappelé que **Carter-Cash** n'assure pas les prestations dévolues aux garagistes professionnels et n'assure que les Prestations présentées à l'article 1. **Carter-Cash** n'est ainsi pas tenue d'effectuer de contrôle sur des éléments autres que ceux relatifs à la Prestation achetée par le Client. Le Client est quant à lui tenu d'entretenir et de faire réviser son véhicule selon les préconisations constructeurs et les règles en vigueur.

4. TARIFS

Les Prestations sont fournies aux tarifs forfaitaires en vigueur indiqués aux présentes, sous réserve d'achat des pièces en magasin **Carter-Cash** ou en ligne sur le site Internet www.carter-cash.com (excepté pour la Prestation de réparation de crevaison). Les prix sont indiqués en Euros, nets et Toutes Taxes Comprises (TTC).

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payable par le Client avant la réalisation de la Prestation, en caisse, au comptant, en espèces, par carte bancaire (CB, VISA, MASTERCARD) ou en utilisant des codes promotionnels donnant droit à une remise (selon leurs conditions d'utilisation). **Carter-Cash** n'accepte pas les paiements par chèque et se réserve le droit de refuser toute carte bancaire ou tout billet ou monnaie laissant présager une éventuelle fraude ou un risque d'impayé.

Conformément à la réglementation en vigueur, le paiement en espèces est plafonné à mille (1000) euros.

6. RESPONSABILITES ET GARANTIES

Réalisation de Prestations

Carter-Cash réalise les Prestations commandées dans les règles de l'art.

Pour rappel, **Carter-Cash** n'exerce pas une activité de garagiste professionnel et n'est donc pas tenue à un contrôle du véhicule. **Carter-Cash** ne réalisera que la Prestation commandée et n'est pas tenue d'identifier et de signaler des dysfonctionnements du véhicule ne portant pas sur la Prestation.

Si le Client estime que la responsabilité de **Carter-Cash** est engagée suite à la réalisation d'une Prestation, il lui appartient de contacter le Service Client aux coordonnées visées à l'article 11.

La responsabilité de **Carter-Cash** ne pourra le cas échéant être engagée qu'en cas de faute prouvée de sa part, à l'issue d'une expertise judiciaire contradictoire y concluant. **Carter-Cash** prendra alors en charge la réparation du dommage sur présentation des justificatifs afférents, à l'exclusion de toute autre prise en charge ou indemnisation à quelque titre que ce soit.

Il est précisé que sont exclues les détériorations consécutives à une mauvaise utilisation du véhicule, à une négligence ou à un défaut d'entretien de la part du Client, à l'usure normale des pièces posées, à l'intervention d'une tierce personne, à un accident ou à la force majeure.

Achat de produits complémentaires

Les produits complémentaires achetés sont régis par les Conditions Générales de Vente applicables.

Il est rappelé que le Client est seul responsable du choix des produits et notamment de la sélection de la dimension ou du modèle des produits, de leur conservation et de leur utilisation. Il appartient au Client de s'assurer de la compatibilité des produits choisis avec son véhicule. Compte tenu de la technicité de certains produits vendus, le Client doit respecter strictement les prescriptions techniques et les recommandations de sécurité du fabricant relatives notamment au stockage, au montage et à l'utilisation de ces Produits.

7. TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles collectées à l'occasion de la commande de Prestation en magasin font l'objet d'un traitement informatique opéré sous la responsabilité de **Carter-Cash** en qualité de responsable du traitement.

Les données personnelles devant être obligatoirement renseignées par les utilisateurs seront marquées d'un astérisque ou indiquées à l'oral le cas échéant. Les Clients sont informés que le défaut de réponse de leur part mettra la société **Carter-Cash** dans l'incapacité de les identifier et de traiter leurs commandes.

Les destinataires des données sont : **Carter-Cash**, MOBIVIA (Groupe auquel appartient **Carter-Cash**) et les prestataires (internes ou externes au Groupe MOBIVIA) autorisés par **Carter-Cash**, y compris les sous-traitants liés par contrat à **Carter-Cash**, qui l'assistent dans l'exécution de tâches nécessaires à la réalisation des traitements susvisés.

Par ailleurs, si vous l'avez expressément accepté (lors de votre passage en caisse ou via une case opt-in à cocher un formulaire), **Carter-Cash** pourra vous envoyer de façon personnalisée ses actualités et bons plans, par email et/ou SMS. Il pourrait éventuellement vous être proposé de recevoir des communications commerciales de nos partenaires (consentement en caisse ou par un opt-in « partenaire ») par email et/ou SMS.

Les personnes concernées bénéficient des droits suivants sur leurs données : droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données, droit à la limitation des traitements et droit d'opposition au traitement de ses données personnelles pour motif légitime, droit de formuler des directives générales ou spécifiques concernant la conservation, l'effacement dans la limite des dispositions légales ou la communication aux ayants-droits des données de la personne concernée après son décès.

La personne concernée peut exercer ces droits en envoyant un courrier électronique via la rubrique du Site « [Contactez-nous](#) », ou un courrier à l'adresse suivante : **Carter-Cash**, Service Client, 2A Boulevard Van Gogh, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, ou encore un courrier électronique à l'attention du Délégué à la Protection des Données de **Carter-Cash** à l'adresse suivante : DPO@carter-cash.com.

Pour plus d'informations, et notamment pour connaître la base légale des traitements, la durée de conservation des données ou les règles en cas de transfert hors de l'Union Européenne, **Carter-Cash** invite les Clients à consulter sa [Charte d'utilisation des Données Personnelles](#) (affichée en magasin et consultable sur le site Internet www.carter-cash.com).

Pour toute information complémentaire ou pour introduire une réclamation auprès de la CNIL, si vous estimez, après avoir contacté **Carter-Cash**, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, Vous êtes invité à consulter le site suivant : <https://www.cnil.fr>.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Carter-Cash est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés en vue de la fourniture des Prestations au Client (y compris ses marques, logos et tout signe distinctif lui appartenant). Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation de ces éléments sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de **Carter-Cash** qui peut le cas échéant la conditionner à une contrepartie financière.

9. LITIGES

Pour toute réclamation, le Client peut contacter **Carter-Cash** aux coordonnées indiquées à l'article 11. En cas d'échec du processus de règlement amiable entre **Carter-Cash** et le Client, conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le Client aura la possibilité de saisir gratuitement un médiateur de la consommation pour lui soumettre toute réclamation liée à sa Prestation, introduite au cours des douze (12) derniers mois.

Le Client peut déposer sa requête par écrit auprès du **Médiateur des entreprises de la Mobilité (Mobilians)**, par courrier à l'adresse suivante : **43 bis route de Vaugirard, CS 80016, 92197 Meudon Cedex**, ou par courriel à l'adresse suivante : mediateur@mediateur-mobilians.fr ou directement via le site Internet du médiateur : www.mediateur-mobilians.fr. La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux Parties qui restent libres à tout moment de sortir du processus de médiation.

Le Client a également la possibilité d'accéder à la plateforme européenne des litiges mis en place par la Commission européenne à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

Tous les litiges auxquels les présentes CGP pourraient donner lieu, tant concernant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, conséquences et suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Dans le cadre d'un litige avec des professionnels et/ou commerçants, les tribunaux de LILLE seront compétents.

10. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGP sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGP serait nulle et non avenue par un changement de législation ou réglementation, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des présentes CGP.

11. SERVICE CLIENT

Carter-Cash est à votre disposition pour toute information :

- Sur le site www.carter-cash.com, via la rubrique « [Contactez-nous](#) »
- Par courrier électronique à l'adresse mail suivante : contact@carter-cash.com
- Par courrier à l'adresse suivante : **Carter-Cash - Service Client - 2A Boulevard Van Gogh, 59650 Villeneuve d'Ascq**
- Par téléphone au numéro gratuit suivant : **01 80 88 42 42**, joignable du lundi au vendredi, de 9h à 19h30 et le samedi de 9h à 17h.